



**Rapport de la commission École obligatoire
chargée de l'examen
du rapport du Conseil d'État au Grand Conseil en réponse à
la recommandation de la commission des pétitions et des
grâces 15.105, du 13 janvier 2015, "Intervention du Conseil
d'État auprès des cercles scolaires neuchâtelois pour une
meilleure couverture de l'actualité dans les leçons MCC"**

(Du 11 avril 2016)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport de la commission École obligatoire chargée de l'examen du rapport du Conseil d'État 15.049 concernant l'éducation civique sur l'actualité.

La commission a siégé dans la composition suivante:

Président: M. Patrick Herrmann
Vice-présidente: M^{me} Mary-Claude Fallet (excusée)
Rapporteuse: M^{me} Corine Bolay Mercier

Membres: M. Daniel Ziegler (excusé)
M. François Konrad
M. Jean-Claude Guyot
M. Olivier Lebeau (excusé)
M. Christian Hostettler
M. Pierre-André Steiner (en remplacement de M. Claude Guinand)
M^{me} Françoise Gagnaux
M. Éric Flury
M^{me} Nathalie Wust
M. Florian Robert-Nicoud (en remplacement de M. Adrien Steudler)
M. Damien Schär
M^{me} Patricia Wenger

1. PRÉAMBULE

La commission s'est réunie le 15 mars 2016, en présence de M^{me} Maire-Hefti, conseillère d'État, cheffe du Département de l'éducation et de la famille, du secrétaire général adjoint du département, du chef de service de l'enseignement obligatoire (SEO). Le rapport 15.049 "Éducation civique sur l'actualité" a été traité durant la séance du 15 mars 2016.

2. APPRÉCIATION DE LA COMMISSION

Le rapport répond à la recommandation de la commission des pétitions et des grâces 15.105, acceptée par le Grand Conseil le 24 mars 2015, qui invitait le Conseil d'État à encourager l'introduction de thèmes liés à l'actualité dans les cours du Monde contemporain et citoyenneté (MCC) et le développement d'activités pratiques. Pour rappel, cette recommandation était la suite donnée à la pétition "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité" acceptée lors de la Session des jeunes du 11 septembre 2014.

Le Conseil d'État, pour répondre à cette recommandation, a adressé une lettre aux cercles scolaires.

La commission estime que le courrier est en parfaite adéquation avec les demandes et préoccupations de la recommandation.

Le Conseil d'État réaffirme sa confiance quant à l'actuel travail des enseignants et à l'application future des demandes liées à la recommandation.

3. CONCLUSIONS

Recommandation dont le Conseil d'État propose le classement

À l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement de la recommandation 15.105 de la commission des pétitions et des grâces, du 13 janvier 2015, "Intervention du Conseil d'État auprès des cercles scolaires neuchâtelois pour une meilleure couverture de l'actualité dans les leçons MCC".

Pétition de la Session des jeunes dont le Conseil d'État propose le classement

À l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement de la pétition de la session des jeunes, du 11 septembre 2014, "Une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton".

Adoption du rapport

En date du 11 avril 2016, la commission a adopté ce rapport par voie électronique.

4. PREAVIS SUR LE TRAITEMENT (art. 272ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le rapport soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 11 avril 2016

Au nom de la commission École obligatoire:

Le président,
P. HERRMANN

La rapporteure,
C. BOLAY-MERCIER